

LE CŒUR ET LA RAISON

Le Bulletin d'information du Réseau Éducation Sans Frontières 63



Le Réseau Éducation Sans Frontières 63 est un collectif qui réunit des militant.e.s et des citoyen.ne.s qui œuvrent autour d'une revendication claire et fondamentale UN TOIT, UNE ÉCOLE, DES PAPIERS POUR TOUTES ET TOUS.



INFORMATIONS PRATIQUES



Réseau Éducation Sans Frontières
63, Centre Jean Richepin, 21 rue
Jean Richepin 63 000 Clermont-
Ferrand.



resf63@free.fr
amis.resf63@laposte.net



RESF 63



#RESF63



RESF_63

- **Réunions du RESF 63** ouvertes à toutes et tous les lundis à 18h au centre Jean-Richepin.
- **Permanences d'aide juridique aux personnes migrantes** de la CIMADE 63 les mercredis matin rue Marmontel à Clermont-Ferrand.

OMAR : récit d'une existence brisée par une justice aux ordres

Portrait

Omar est arrivé seul en France en 2015.

Avec ses papiers guinéens en règle, la minorité d'Omar est rapidement reconnue et il est pris en charge par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Ses diplômes en poche, Omar trouve un emploi dès sa majorité dans le secteur du nettoyage.

Omar se lève tous les matins à l'aurore pour travailler. Il décroche rapidement un CDI et ses 3 titres de séjours consécutifs lui permettent de s'intégrer parfaitement. Omar loue son appartement, paie ses impôts, se marie.

Pendant le COVID, Omar est sur le pont.

À la télévision, il entend que les étrangers en première ligne, les premiers de cordée peuvent faire une demande de nationalité française.

Après 7 ans en France, Omar se sent français, Omar est devenu français. Il décide donc de constituer un dossier pour devenir, enfin, un citoyen à part entière.

Alors que la légalité de ses papiers n'avait jamais été questionnée, la Préfecture du Puy-de-Dôme décide brutalement de remettre en cause leur validité.



Lire la suite en Page 2

Son titre de séjour lui est retiré et la Préfecture prononce à son encontre une Obligation à Quitter le Territoire Français (OQTF) avec départ immédiat, une Interdiction de Retour sur le Territoire Français (IRTF) et une assignation à résidence. Omar qui embauche chaque matin à 5h doit pointer au commissariat à 9h.

Par cette décision brutale, incompréhensive, l'existence d'Omar bascule.

48 heures c'est le temps qui lui est alloué pour organiser sa défense. Lors de l'audience au tribunal administratif de Clermont-Ferrand, son avocat est confiant. Le dossier d'Omar est solide. La Préfecture ne prend même pas la peine de se faire représenter. Les pièces originales ne sont pas envoyées et le juge se contente de copies qui de son propre aveu sont illisibles.

Malgré cela, malgré tout, le juge administratif renvoie la décision de validation du retrait du titre de séjour à une juridiction collégiale mais décide néanmoins de confirmer l'OQTF, l'IRTF et l'assignation à résidence. Le juge décide ainsi de suivre aveuglément la Préfecture sans même pouvoir examiner les pièces du dossier.

Après six ans de régularisation, voilà une vie calme et sereine brisée d'un coup sec par un arbitrage inhumain et dénué de tout fondement.

Aujourd'hui Omar est devenu le visage d'une justice dévoyée, d'une justice inique, d'une justice aux ordres. Aujourd'hui, Omar a besoin de nous toutes et tous pour continuer à vivre sa vie dans son pays. La France.

Clermont-Ferrand mobilisée pour le droit des exilé.e.s

Mobilisation

Dans le cadre de la journée internationale des migrant-e-s du 18 décembre, le RESF 63 appelait à un rassemblement Place de Jaude à Clermont-Ferrand le 17 décembre de 17 h 30 à 18h30 malgré un froid glacial.

Ce rassemblement solidaire aux lampions avait pour objectif de témoigner de notre engagement et de notre combativité pour faire respecter le droit des exilé.e.s dans notre pays, à l'aune de l'examen d'un énième projet de loi sur l'immigration porté par le ministre Darmanin. Une nouvelle fois, ce projet de loi s'inscrit dans un cadre sécuritaire et liberticide.

Pour apporter des réponses politiques et constructives aux problématiques migratoires il faut se poser les bonnes questions.

- Pouvons-nous accepter que dans la 6e puissance mondiale des familles et des enfants en bas âge dorment à la rue ?
- Pouvons-nous accepter que des enfants ne soient pas scolarisés car étrangers ?
- Pouvons-nous accepter de voir l'ensemble des mécanismes de solidarité et d'urgence saturés par la fabrique administrative de sans-papiers ?

Pour le respect des droits de toutes et tous, régularisation des sans-papiers !

Multiplication des OQTF et familles menacées d'expulsion : la résistance et la solidarité s'organisent !

Luttes

Dans la droite ligne de la circulaire Darmanin, les OQTF et menaces d'expulsions se multiplient dans le Puy-de-Dôme. Ainsi, de plus en plus de familles sont contraintes de se cacher pour ne pas se faire arrêter sur le chemin de l'école. Face à cette répression aveugle et inique, la résistance et la solidarité s'organisent.

Pour ne pas laisser s'installer le silence sur ces pratiques honteuses, le RESF63 appelle à construire partout, dans les écoles, les collèges, les lycées, des mouvements de solidarité et de lutte.



LA PÉTITION EN LIGNE
"JUSTICE POUR OMAR"
SUR CHANGE.ORG



Place de Jaude, le 17 décembre 2022

N'hésitez pas à nous contacter pour organiser une mobilisation dans votre établissement



Mineurs isolés : le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme bat des records d'exclusion.

Communiqué

Au mois de Décembre 2022, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a battu ses records d'exclusion des mineur.e.s étranger.e.s isolé.e.s (MNA) en décidant la mise à la rue de 15 d'entre eux, arrivé.e.s à Clermont-Ferrand pour demander asile et protection. Ils et elles ont été jugé.e.s majeur.e.s donc, ne relevant pas d'une prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Comment le Conseil Départemental procède pour rejeter ces jeunes ?

Le CD 63 a fait le choix d'externaliser les entretiens servant à établir la minorité des jeunes étrangers à un organisme privé, l'ANRAS qui se targue de rejeter 80% des jeunes qui lui sont présentés. Les méthodes de l'ANRAS sont révoltantes :

A l'issue d'une « évaluation » pendant laquelle il/elle est soumis.e à un feu de questions (à 3 ou 4 reprises pour « vérifier » ses réponses) « les travailleurs sociaux » de l'ANRAS rédigent un rapport d'une dizaine de pages et concluent que « le jeune n'apparaît pas mineur.e ». Dans la grande majorité des cas, les arguments sont les suivants :

1. "le développement physique associé à son comportement n'apparaît pas compatible avec l'âge allégué".
2. "la posture durant les entretiens est en inadéquation avec l'âge déclaré".
3. "la maturité des réponses...est en inadéquation avec l'âge déclaré", etc...

Une autre « preuve » de la majorité donnée par les « évaluateurs » est la confusion des réponses apportées par les jeunes (malgré leurs efforts, parfois très douloureux, pour se remémorer ce qu'ils ont vécu) :

1. "les raisons du départ sont confuses" (certains sont partis depuis plusieurs mois !),
2. "le financement du voyage n'est pas clair",
3. "le déroulement du parcours migratoire est parfois confus" (les évaluateurs identifient jusqu'à 17 étapes dans leur voyage),
4. "les conditions d'arrivée à Clermont-Ferrand sont confuses" (la plupart ne savent pas dans quelle ville ils arrivent!))

C'est donc sous ces prétextes dérisoires que les Services d'aide à l'enfance du Conseil Départemental échappe à l'obligation de la prise en charge de ces jeunes. Ils sont alors livrés à la rue du jour au lendemain. Les associations solidaires s'efforcent de les accueillir, mais la situation est particulièrement dégradée : les hébergements de secours sont pleins à craquer, le 115 est saturé, les familles d'accueil sont de plus en plus rares . Et le Président du Conseil Départemental, dans l'indifférence de cette situation, accélère les exclusions arbitraires et injustes. L'accueil réservé à ces mineur-es qui arrivent en France épuisé.e.s et souvent traumatisé.e.s par leur voyage est inadmissible.

Nous exigeons la présomption de minorité pour tous ces jeunes, leur prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance et le respect de leur droit intangible à un hébergement, à la scolarisation, aux soins de santé. Nous demandons au président du Conseil Départemental du Puy-De-Dôme qu'il intervienne sur cette politique inhumaine dont il est le décisionnaire et donc, le responsable.

Solidarité avec le 5 étoiles

Le SQUAT 5* de Clermont est une structure d'hébergement pour une trentaine de mineurs étrangers isolés, avec l'accompagnement de nombreux bénévoles.

Seuls les jeunes reconnus mineurs sont mis à l'abri dans les dispositifs de l'ASE. A l'inverse, les jeunes non reconnus mineurs sont déclarés majeurs par le Parquet et les services de l'ASE et laissés à la rue. Ces derniers, très vulnérables, sont soumis aux risques de désocialisation, d'enrôlement et de danger sanitaire. Au Squat, les jeunes adolescents sont mis à l'abri et accompagnés par de nombreux adultes bénévoles : les bénévoles les aident à gérer le quotidien (nourriture, santé, hygiène, vie en communauté, etc.) , à gérer leurs dossiers administratifs. Les bénévoles leur donnent des cours (de maths, de français...) en vue de les solariser en CAP ou BAC PRO, la plupart du temps dans des métiers en tension. Scolarisation qui débouche le plus souvent par une embauche...quand la préfecture veut bien leur délivrer le titre de séjour « salarié » auquel ils peuvent prétendre.



Pour Apporter votre soutien au squat > Contactez le Collectif Citoyen 63
sites.google.com/view/collectif-citoyen-63-mie

Agenda

PROJECTION DU FILM : "DÉTERMINÉ.E.S"

Projection / débat du film "déterminé.e.s" de Sans Sucre Production avec la Cimade, Mercredi 18/01 à 20h à Lieutopie (21 rue Kessler à Clermont-Ferrand).

> De la place des associations à la visibilité des personnes en situation de migration dans l'espace public.

ENTRÉE LIBRE

CONCERT DE SOLIDARITÉ

Concert de solidarité aux réfugié.e.s organisée par l'association CASA, à partir de 19heures au Moulin de l'Etang à Billom (Espace du moulin de l'étang, Avenue de la République 63160 Billom).

Buvette / restauration sur place.

Groupes : Suggar Daddies (Funk Groove), Les Gaperons Rouges (chorale festive et militante) et Kartone Karma (rock)

PARTICIPATION LIBRE

CINÉMA

Ciné-discussion autour du film LES MOTS DE TAJ en présence du réalisateur, D Choisy.

Durée 1h58 min.

Synopsis : à 14 ans, Taj fui l'Afghanistan pour venir jusqu'en France... Six ans plus tard, il refait son parcours à rebourg.

Mercredi 25 janvier, 20h30 au Moulin de l'Etang à Billom (Espace du moulin de l'étang, Avenue de la République 63160 Billom).

Adulte : de 3,50 à 5,50 €, Enfant : 3,50 € (- de 18 ans).

Mer

18/01

20h

SAM

21/01

19h

MER

25/01

20h30

Contre les discours de l'extrême droite



1. "IL Y A BEAUCOUP PLUS D'HOMMES QUE DE FEMMES QUI MIGRENT".

C'est **FAUX**. 48% des migrants dans le monde sont des femmes et elles sont majoritaires à migrer en Europe et en Amérique du Nord.

2. "LES IMMIGRÉS COÛTENT PLUS CHER QU'ILS NE RAPPORTEMENT".

C'est **FAUX**. Tous les organismes internationaux disent le contraire dont l'OCDE. D'abord parce que l'immense majorité d'entre eux est en âge de travailler et qu'ils participent à l'économie du pays notamment en consommant. Même quand l'accueil dure un peu plus que la moyenne, l'apport des étranger.es à l'économie permet très vite de rattraper ce "coût".

3. "LES EXILÉ.E.S SONT MAJORITAIREMENT PAUVRES ET NON-INSTRUMENTÉS".

C'est **FAUX**. Les migrant.e.s sont de plus en plus qualifiés et ce sont surtout ceux qui peuvent en réunir les moyens qui s'exilent.

4. "LES AFRICAINS MIGRENT EN MASSE VERS L'EUROPE".

C'est **FAUX**. Sur 1,2 milliard d'habitant.e.s en Afrique, à peine 36 millions d'entre eux (dont 28 millions de subsaharien.nes) migrent, et seulement 10 millions vivent hors d'Afrique.

5. "LES RÉFUGIÉ.E.S SONT SURTOUT ACCUEILLIS EN EUROPE".

C'est **FAUX**. Il n'y a que 10% de l'ensemble des réfugié.e.s dans le monde qui vivent dans l'UE.

6. "LE POIDS DES MIGRATIONS DU SUD VERS LE NORD EST LE PLUS IMPORTANT".

C'est **FAUX**. Les migrations Sud/Sud sont désormais les plus importantes. Il y a aussi les migrations Nord/Nord (par exemple, les infirmières françaises partant exercer au Québec), des migrations Nord/Sud (par exemple les expatriés français en Afrique).

7. "IL Y A DE PLUS EN PLUS DE PERSONNES ÉTRANGÈRES QUI S'INSTALLENT DANS NOTRE PAYS CHAQUE ANNÉE".

C'est **FAUX**. Le solde migratoire évolue peu depuis une trentaine d'années, oscillant entre 50 000 et 100 000 personnes.